VIVALIS
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 2.219.869,65 €
Siège social : La Corbière, 49450 ROUSSAY
RCS ANGERS 422.497.560

TABLEAU DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 al.7 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des délégations de compétence en cours de validité accordées par votre Assemblée Générale au Directoire dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L 225-129-1 et L225-129-2 du Code de Commerce et de l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Date	Référence de la décision	Nature de la délégation consentie	Montant maximal de la délégation	Date d'utilisation de la délégation	Montant utilisé	Durée de la délégation en mois	Solde
Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2007	Résolution n°22	Autorisation au Directoire d'attribuer des actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux avec suppression du droit préférentiel de souscription	436 000 actions gratuites à attribuer	4/09/2007 25/07/2008 23/07/2009	385.000 actions gratuites attribuées	38 mois	51.000 actions gratuites à attribuer
Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2009	Résolution n°16	Autorisation au Directoire d'attribuer des actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux avec suppression du droit préférentiel de souscription	290.000 options de souscription d'actions [1]		NEANT	38 mois	290.000 options de souscription d'actions
Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2009	Résolutions n°17 et n°18	Autorisation au Directoire d'attribuer des actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux avec suppression du droit préférentiel de souscription	290 000 actions gratuites à attribuer[1]		NEANT	38 mois	290 000 actions gratuites à attribuer
Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2009	Résolution n°19	Autorisation au Directoire de fixer la liste des bénéficiaires des bons de souscription d'actions à des personnes physiques non-salariées qui sont membres des organes de direction ou de surveilllance de la Société	15.000 bons de souscription d'actions		NEANT	18 mois	15.000 bons de souscription d'actions

[1]Le montant de ces autorisations s'impute l'un sur l'autre.